



Loi Climat: les aménageurs fonciers craignent une "crise immobilière majeure"



Les aménageurs fonciers de l'Unam craignent une "crise immobilière majeure" avec une flambée des prix et des blocages administratifs en cas d'adoption de la loi "Climat et résilience".

En matière de construction, "le texte prévoit de freiner drastiquement l'ouverture à l'urbanisation tout en privilégiant la mobilisation des logements vacants et le recyclage des friches pour répondre aux besoins en logements", indiqué l'Unam (Union des aménageurs) dans un communiqué.

"Guidée par une ambition de sobriété foncière, cette trajectoire sous-tend la nécessité de densifier les villes et élève la lutte contre l'artificialisation au rang d'objectif général du droit de l'urbanisme", ajoute l'Unam qui regroupe sur tout le territoire 300 entreprises, majoritairement privées. L'organisation critique des "modalités

www.batirama.com

Pays : France

Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

de mise en oeuvre" du projet de loi "qui, faute de pragmatisme, fragiliseront les territoires et donneront lieu à une crise immobilière majeure".

Le projet de loi "Climat et Résilience", issu des propositions de la Convention citoyenne pour le climat (CCC), est examiné depuis début mars à l'Assemblée nationale. Une de ses mesures prévoit de diviser par deux l'artificialisation des sols par rapport à la précédente décennie.

Vers une flambée généralisée des prix ?

"On va créer une flambée généralisée des prix parce que le projet de loi favorise les modes de construction les plus chers au détriment de la capacité des ménages", a estimé François Rieussec, président de l'Unam.

En outre, selon lui, la loi, si elle était adoptée en l'état, conduirait à un "blocage administratif" en raison d'une "pression sur les élus et les mécanismes de contrôle des documents d'urbanisme qui risque de paralyser la chaîne de planification". Quant à la réaffectation de logements vacants, l'organisation estime qu'elle "ne comblerait qu'à peine 20% des besoins urgents en logement sur les dix prochaines années".

Les aménageurs pointent également "le surcout lié à la récupération des friches avec un doublement, voire le triplement des prix des terrains" qui "obérera la capacité des opérateurs à produire du logement abordable".

Source : batirama.com